

- 184-18(2) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la zone protégée K'aagee Tu.
- 185-18(2) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur l'élaboration d'un plan visant à s'attaquer au coût élevé de l'électricité.
- 186-18(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les besoins en logement dans le Nunakput.
- 187-18(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur la répartition des recettes tirées de la loterie.

Remerciements

- 7-18(2) Le député de Yellowknife Nord félicite la récipiendaire du prix Legal Aid Leader, Mme Jeannette Savoie.

Réponses au discours du budget

- 5-18(2) Le député du Sahtu répond au discours du budget.
- 6-18(2) Le député de Hay River Nord répond au discours du budget.
- 7-18(2) Le député de Kam Lake répond au discours du budget.
- 8-18(2) Le député de Yellowknife Nord répond au discours du budget.

Motions

- 15-18(2) Renouvellement de nominations de membres à la Commission des droits de la personne. Proposée par M. Vanthuyne.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Thebacha, que l'Assemblée législative recommande le renouvellement de la nomination des personnes suivantes à la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest :

Mme Marion Berls, de Fort Smith, pour un mandat de quatre ans;
M. Charles Dent, de Yellowknife, pour un mandat de quatre ans;

EN OUTRE, je propose que l'on autorise le président à communiquer les dates d'entrée en vigueur de ces nominations au commissaire.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

16-18(2) Nomination du commissaire à l'équité salariale. Proposée par M. Blake.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui de la députée de Range Lake, que Mme Nitya Iyer soit nommée commissaire à l'équité salariale, conformément à la *Loi sur la fonction publique*, par le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur recommandation de l'Assemblée législative.

EN OUTRE, je propose que l'on autorise le président à communiquer la date d'entrée en vigueur de cette nomination au commissaire.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

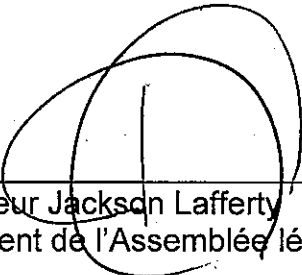
17-18(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 13 juin 2016. Proposée par Mme Green.

JE PROPOSE, avec l'appui du député de Hay River Sud, que, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 9 juin 2016 pour les reprendre le lundi 13 juin 2016;


EN OUTRE, je propose que si, à tout moment avant le 13 juin 2016, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

Le président ajourne l'Assemblée à 17 h 06.



Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative